



# LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2024

## MOT DU MAIRE :

Après une année riche en réalisations effectuées par des entreprises locales ; petite maison Dandine, abords de l'église au bas de la rue d'Alger, d'autres actions ont été menées par l'équipe communale. Bien que moins visibles, elles étaient nécessaires ; passerelle, volets du gîte presbytère, grillage du tennis...

D'autres dossiers sont engagés, cependant la situation politique nationale ne garantit pas les subventions aux communes pour 2025.

La vie et les animations sont allées bon train durant ce dernier semestre et les retours sont très positifs. L'accueil et la qualité des gîtes contribuent à cette attractivité.

Je vous donne rendez-vous le 12 janvier à 14 h 30 pour les vœux de la municipalité et la galette.

L'équipe communale dévouée aux Campômois et Campômoises s'engage avec moi-même pour faire de 2025 une belle année et vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis Bosc



L'été est passé et petit à petit l'automne s'est installé apportant un peu de pluie bienfaitrice. Ici, on dit pour se délier la langue :

« *Plou poc però per a lo poc que plou, plou prou* » (Il pleut peu mais pour le peu qu'il pleut, il pleut assez).

L'hiver arrive à grand pas, le village s'est blotti au pied du Carmajù en espérant qu'il ne soit pas trop rude.



# Actions municipales

Le semestre a commencé fort avec l'inauguration de la petite maison Dandine. Tout l'été, cet espace culturel a proposé aux visiteurs une exposition en trois volets, consacrée au Canigò.

Depuis début octobre, une exposition permanente présente l'histoire récente du rocher gravé de Fornols-Haut.

Parallèlement, Dominique Sacchi, archéologue, a donné une conférence à ce sujet à l'auditorium de Tautavel.



D'importants travaux ont été réalisés au bas de la rue d'Alger afin de canaliser les eaux pluviales et d'éviter des infiltrations dans le mur de l'église.

Les réseaux secs ont été enfouis par la même occasion.

Tous les volets de l'ancien presbytère ont été remplacés.

C'était une nécessité.



## INFOS PRATIQUES

**Urbanisme** : Tous les travaux d'urbanisme (créations, aménagements, rénovations, transformations, ...) même minimes, doivent faire l'objet d'une demande de type permis de construire ou déclaration préalable de travaux, en mairie dans le respect du plan local d'urbanisme (consultable en mairie et sur le site Campome.com). Il est important de veiller à l'harmonie architecturale du village.

**Taxe de séjour** : La taxe de séjour est aujourd'hui une ressource particulièrement dynamique permettant de mettre en œuvre la politique touristique, au travers notamment des offices de tourisme. Merci aux bailleurs privés de ne pas oublier de l'intégrer dans leurs tarifs de location et de la déclarer auprès de la Communauté des Communes Conflent Canigò.

Le murier de la place a pris de la vigueur. Il a été nécessaire

de retirer une racine qui levait les autobloquants risquant ainsi de provoquer des chutes.



Le grillage du terrain de tennis a été réparé. Les balles ne finiront plus leur course dans la Castellane.



La passerelle sur la Castellane a fait l'objet d'une remise en état. Le grillage de protection a été remplacé et un coup de peinture a redonné un éclat à cet ouvrage.



**Déjections canines** : Il y a toujours quelques chiens rôdeurs qui laissent des traces de leurs passages dans les rues ou aux abords du village. L'employé municipal a la charge de ramasser. Cependant le temps passe et la situation évolue petit à petit. La municipalité remercie les propriétaires de chiens qui utilisent ces sachets, participant ainsi à la propreté du village.

**L'eau** : Malgré les récentes pluies, la question de la ressource en eau reste d'actualité. Soyez vigilants quant à son utilisation, elle est un bien précieux. L'arrêté préfectoral en restreignant l'usage reste d'actualité.



## Actions à mener prochainement :

L'enfouissement des réseaux secs des rues de la Tramontane, de la Fontaine, du Four à Pain, de la Placette et de Fournous est envisagé. La recherche de financement est en cours. Le moment venu cela entrainera temporairement des perturbations pour la circulation dans le village.

# Vie du village

**Festivités et animations** : L'équipe de bénévoles du comité des fêtes a proposé aux Campômois, estivants et curistes diverses animations. Outre la traditionnelle *cargolada*, la *festa major* avec son *ball d'ofici* et *llevant de taule*, il y a eu de la pétanque tous les mercredis et des initiations à la sardane.



En parallèle avec la sardane, un couple de curiste a proposé une initiation à la danse country qui a ravi les participants parfois un peu désabusés par le nombre de pas à mémoriser.

Les enfants ont apprécié la quête aux bonbons d'Halloween de maison en maison. La *castanyada* a rassemblé de nombreux convives. Certains sont ve-

nus parfois de la plaine.

Le Cargol de Carmaju a organisé la soirée « *Fa temps !* » qui, à cause de l'orage, s'est déroulée pour la première fois à l'espace Castellane. Cet aléa n'a pas gâché la fête pour autant. Une soirée moules-frites, fort prisée a clos les activités estivales.

C'est alors que les après-midi « jeu de société » ont repris leur quartier à l'espace Castellane sous la houlette de Natacha et Nicolas. Ces moments rassemblent de nombreux joueurs de plateaux passionnés .



La *vella escola* a proposé plusieurs soirées-concerts au cours de l'été. Pour terminer la saison Esméralda et Enric ont accueilli, en résidence d'artistes, les musiciens du groupe « Julien Jaulent quintet » Au terme d'une semaine de répétitions, le groupe a proposé un concert de chansons françaises swing'n'roll, toujours assorti d'une paella d'Enric.

## CARNET BLANC

Laury Sempere et Jonathan Panisello se sont mariés le 5 juillet.

Faustine Rivoal et Benjamin Harlin se sont mariés le 28 août.

Océane Hinsberger et Riad Rebane se sont mariés le 14 septembre.

La municipalité leur adresse ses vœux de bonheur.

## CARNET DE DEUIL

Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés cette année.

- Paul Yacono à Campôme le 10 juillet.

- Claude Sinthe à Montpellier le 24 juillet.

- Chantal Kips à Campôme, le 2 décembre.



Madame Costeja Isabelle, notre doyenne a tenu à remplir son devoir de citoyenne lors des dernières élections législatives.

## Comité des fêtes :



Le comité des fêtes s'est réuni, cet automne, en assemblée générale. Certains membres du bureau ont décidé de passer la main à l'issue de l'exercice, soit après la rifle de Noël qui aura traditionnellement lieu le 26 décembre à 14.30. Une assemblée générale est convoquée le 4 janvier à 17.30 afin d'élire le nouveau bureau. Vous êtes invités à vous faire connaître et à venir vous investir pour animer le village. Tout les bonnes volontés seront les bienvenues.

## Théâtre d'improvisation :



La troupe de théâtre « Eh alors ! » a ravi par les improvisations inspirées des histoires proposées par un public venu nombreux.



## Insolite :

Une poule a été retrouvée dans un jardin. D'où venait-elle ? Mystère. Les annonces sur réseaux sociaux de la commune n'ont pas permis de retrouver ses propriétaires. Deux pourceaux ont échappé à leur propriétaire et ont visité le village avant d'être ramenés dans leur enclos.



## Le saviez-vous ? Plan-Objet 66

Le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP) est un Service du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales qui a une mission de service public auprès des collectivités du département. Les Pyrénées-Orientales comptent 226 communes, 500 édifices religieux qui sont propriétés publiques et disposent de mobilier conservé in situ.

Ce mobilier se compose d'environ 1200 retables, de statues, de tableaux, de décors, d'orfèvrerie, de textiles liturgiques, de documents graphiques...

Souvent, leur état de conservation est préoccupant en raison du mauvais entretien des édifices, de l'humidité, d'infiltrations, d'attaque biologique (insectes xylophages). S'ajoute un manque de coordination et par conséquent d'efficacité entre les différents acteurs et une absence de politique de conservation préventive.

Pour répondre à cette situation, le Plan-Objet est mis en place en 2002.

Il se déroule en trois phases :

- Le recensement des données réalisé par un chargé d'inventaire et un conservateur restaurateur,
- La conservation,
- La valorisation.

En 2020, la municipalité de Campôme sollicite la Présidente du Conseil Départemental afin de bénéficier de ce programme.

Du mois août au mois d'octobre 2024, une équipe du CCRP est intervenue sur place. Le programme débute par le recensement de chaque œuvre pour lesquelles une fiche descriptive complète est établie. A partir de cet inventaire, un constat d'état est posé, accompagné d'un bilan parasitaire. Viennent ensuite les propositions de conservation minimale.



Une couverture photographique globale, œuvre par œuvre mais aussi du bâti est réalisée grâce à l'intervention d'un drone.

Cet inventaire complet de l'ensemble du mobilier abrité dans l'église a permis de révéler la présence d'insectes xylophages (type vrillettes) sur les bancs, sur certaines sculptures. Un élément du retable du Maître Autel a été transporté à l'atelier du CCRP pour une prise en charge.

Cet état des lieux a montré que la chapelle ouest est particulièrement touchée par l'humidité.

Le soubassement du retable de la Passion du Christ est ainsi très endommagé par une attaque de salpêtre et de moisissure.

L'humidité constatée provenait de la rue d'Alger qui en cas de fortes pluies se transformait en rivière qui venait percuter le mur de la chapelle. Par ailleurs, la *clavaguera*, bouchée depuis longtemps

contribuait à entretenir l'humidité dans la chapelle.

La municipalité a donc programmé en urgence les travaux du bas la rue d'Alger et de mise hors d'eau de la chapelle.

Au-delà du programme de protection, cet inventaire a mis au jour des objets oubliés (manuscrits, textiles, orfèvrerie...). Un rapport complet sera rendu prochainement.

Depuis 1905, date de la séparation des églises et de l'Etat, l'église sainte Marie de Campôme est devenue propriété de la commune. Son entretien et sa protection lui incombent, ce qui représente une charge importante. L'inventaire du Plan-Objet et le diagnostic sont entièrement financés par le Conseil Départemental 66, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

